



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

égalité professionnelle

Question écrite n° 132034

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la politique de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Alors que l'on fêtait le 8 mars dernier, comme chaque année, la journée internationale de la femme, cette journée fut une nouvelle fois l'occasion de déplorer la permanence de comportements injustes et de traitements inégalitaires à l'endroit des femmes. Au nombre des injustices subies par les femmes figure l'inégalité de traitement salarial entre les deux sexes. Ainsi, les femmes cadres dirigeantes des entreprises par exemple, gagnent en moyenne 22 % de moins que les hommes en Europe. En France plus précisément, les femmes cadres supérieures gagnent 14 % de moins que les hommes. Devant ce constat plus qu'alarmant, il lui demande de bien vouloir lui rappeler quelle a été l'action du Gouvernement en matière de lutte contre les discriminations de nature sexuelle pendant ces cinq dernières années, ainsi que les actions en cours qui visent à venir à bout de ces inégalités en matière salariale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132034

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2972

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)